

Les modalités de transport doivent être conformes à la réglementation : Arrêté ADR  
 Rappel : FTA-MU-1.3-004-06 Transport des matières biologiques de catégorie B-Instructions et utilisation des véhicules de service

## Rappels sur la Norme UN 3373 :

L'étiquetage et la résistance des emballages fournis par le laboratoire sont conformes à la réglementation en vigueur concernant le transport des matières dangereuses

- Triple emballage conforme IE P650.
- Couvercle secondaire assurant l'étanchéité
- Emballage extérieur rigide.

Pour cela nous vous fournissons du matériel qui répond aux exigences réglementaires (le coffret « LA BOX » et le coffret « HEMOBOX 5 ») :

## LA BOX

Un produit conçu et fabriqué en France ● ●

### Caractéristiques générales

#### Ergonomie

- Faible encombrement (205x45x120 - Lxlxh en mm)
- Ouverture par simple pression
- Facilité d'accès au tube
- 300 g seulement

#### Conforme à la réglementation

- Triple emballage conforme IE P650
- Couvercle secondaire assurant l'étanchéité et emballage extérieur rigide





## Coffret de transport Hemobox® 5

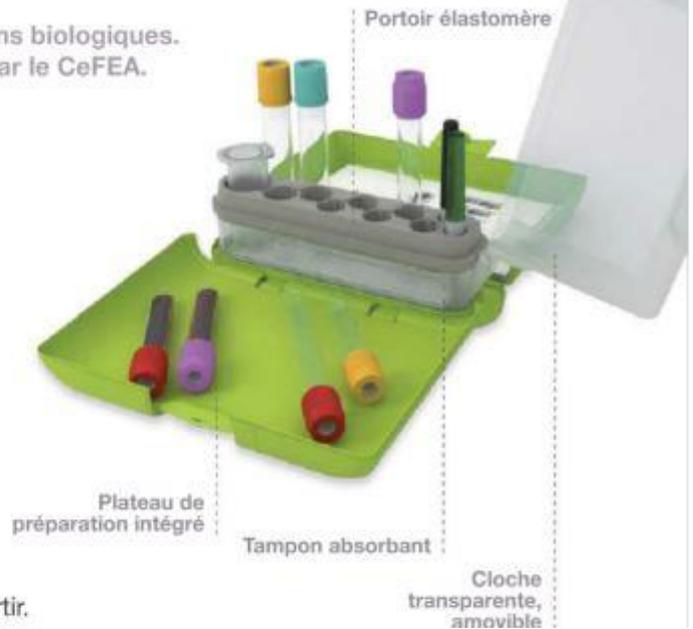
Transport et protection des échantillons biologiques.  
Certifié conforme à la P650 de l'ADR par le CeFEA.

### Les + produits :

- ▶ Ergonomique : gain de productivité en toute sécurité.
- ▶ Ultra compact et léger, visualisation des tubes.
- ▶ Empilable sur plusieurs niveaux grâce à son accessoire plateau : stockage optimisé.
- ▶ Confort de prélèvement : stable en position ouverte, plateau de préparation.

### Caractéristiques :

- ▶ Portoirs (2 versions) adaptés à différents diamètres de tubes de prélèvement, aux aiguilles et aux corps de prélèvement (cf. p. 11).
- ▶ Cloche transparente amovible avec charnière.
- ▶ Emplacement pour documents et témoin prêt-à-partir.



### Préparation du matériel :

Le matériel est à **usage unique** et mis à disposition par votre laboratoire.

**Il est important de respecter les bonnes conditions de stockage** : 4-25°C, à l'abri de la lumière et éloigné de tout rayonnement solaire.

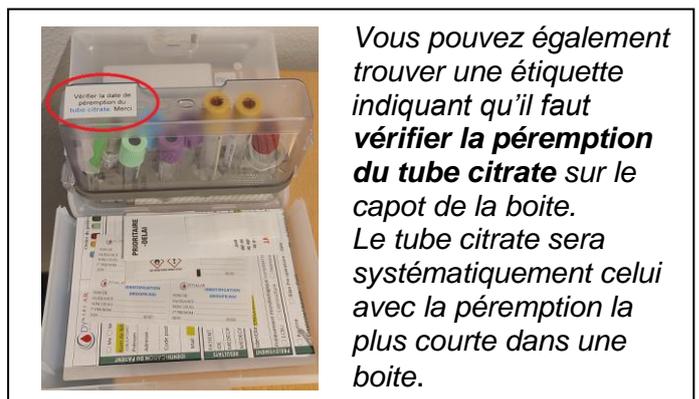
**Par exemple : Ne pas stocker ces boîtes dans un garage ou une voiture en hiver/été.**

Le matériel de prélèvement vous est remis avec une date de péremption éloignée.

Lors du conditionnement des boîtes, le laboratoire veille à vous remettre le matériel avec une date de péremption la plus éloignée possible.



Celle-ci est indiquée sur une étiquette jaune liée à nos boîtes (étiquette jaune à jeter lors du prélèvement), certifiant de la vérification et de la conformité du matériel.



*Vous pouvez également trouver une étiquette indiquant qu'il faut **vérifier la péremption du tube citrate** sur le capot de la boîte. Le tube citrate sera systématiquement celui avec la péremption la plus courte dans une boîte.*

En cas d'usage peu fréquent ou de stock non renouvelé, il se peut que les dates de péremption soient dépassées. Nous vous rappelons qu'il est de **vos** responsabilités de vérifier que le matériel ne soit pas périmé au moment de son utilisation.

En présence de matériel périmé, remettre celui-ci au coursier ou le rapporter directement au laboratoire en précisant bien qu'il s'agit de matériel périmé.

Pour toute commande de matériel, un formulaire spécifique de demande est disponible sur le site Internet (espace professionnel).

### **Délais et températures de transport :**

Des délais maximums de transmission au laboratoire sont définis dans la liste des analyses. Ils correspondent au délai de conservation sur sang total à une température comprise entre 15-25°C. Veillez à ne pas laisser des prélèvements exposés à une source de chaleur (rayonnement solaire, radiateur, sortie de chauffage ou climatisation de voiture ...)

 Le transport des coffrets doit se faire à l'aide d'une mallette isotherme et d'un bloc eutectique à température ambiante fournis par le laboratoire.



 Après le prélèvement, les tubes doivent être maintenus en position verticale : pour cela les boîtes doivent être entreposées debout dans la mallette de transport ou dans les lieux de collecte.



Certaines analyses comportant le pictogramme  dans le guide des analyses doivent être acheminées au laboratoire le plus rapidement possible (délai précisé dans le pictogramme). Lorsque le délai d'acheminement n'est pas compatible avec les préconisations, il est préférable d'opter pour un prélèvement directement au laboratoire.



#### **Points de non conformités :**

Non-respect des délais de transmission,  
Conditions de température en fonction des échantillons  
Intégrité de l'emballage de ces échantillons.